



Service des Sports

☎ 04.67.96.05.23

service.sports@ville-clermont-herault.fr

Clermont l'Hérault, le 15 Janvier 2021

A l'attention de Mme et Messieurs les Présidents
De Clubs

Objet : COVID-19 – Etat d'urgence sanitaire couvre feu

Suite à l'intervention du Premier Ministre, M Jean CASTEX, en conférence de presse ce Jeudi 14 janvier, de nouvelles mesures sanitaires sont prises :

Couvre-feu de 18h00 à 6h00 sur tout le territoire national à partir de samedi 16 janvier, pour au moins 15 jours:

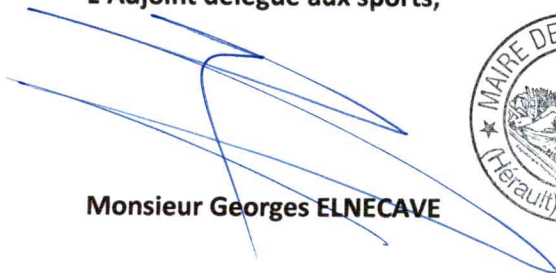
- Suspension des activités sportives scolaires et extrascolaires en intérieur dans les lieux accueillants du public ERP de type X (gymnases, salles polyvalentes...). et ce jusqu'à nouvel ordre.
- Les dérogations, très limitées seront les mêmes que celles actuellement en vigueur.
- Interdiction des rassemblements sur la voie publique.

- **Toutes les installations sportives de type PA (Plein Air) devront être fermées et l'éclairage éteint à 17h30 afin de laisser les personnes autorisées à pratiquer une activité sportive à rejoindre leur domicile.**

- **Interdiction des vestiaires**

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes cordiales salutations. Le service des sports et moi-même restons mobilisés à vos côtés.

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué aux sports,



Monsieur Georges ELNECAVE

